LA FAMILLE VÉROT À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

VÉROT Georges :
- Le 20 juin 1563, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, a été fait le partage après décès des biens laissés en héritage par les défunts Georges Vérot et Michelette Léger, ceci entre leurs deux fils, Pierre Vérot et Jean Vérot, tous deux vignerons en ladite ville d'Auxerre [AD 89, 3 E 6-323].

VÉROT Jean :
- Le 20 juin 1563, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, a été fait le partage après décès des biens laissés en héritage par les défunts Georges Vérot et Michelette Léger, ceci entre leurs deux fils, Pierre Vérot et Jean Vérot, tous deux vignerons en ladite ville d'Auxerre [AD 89, 3 E 6-323].

VÉROT Pierre :
- Le 20 juin 1563, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, a été fait le partage après décès des biens laissés en héritage par les défunts Georges Vérot et Michelette Léger, ceci entre leurs deux fils, Pierre Vérot et Jean Vérot, tous deux vignerons en ladite ville d'Auxerre [AD 89, 3 E 6-323].